



Monsieur le Secrétaire Général, Mesdames, Messieurs

La CGT devait être reçue ce jour par Mme la Ministre pour être entendue sur les projets de lois alors qu'en même temps le projet de loi finalisé est transmis au Conseil d'Etat..Quelle mascarade cette concertation.

Ces projets de loi sont issus des chantiers de la justice, il faut comprendre démolition plutôt que construction.

De surcroît, les agents subissent le rétablissement de la journée de carence, le gel du point d'indice, la CSG, la taxe pétrolière, l'augmentation des cotisations et pour nos camarades de la pénitentiaire au lendemain d'un mouvement social historique, les sanctions commencent à tomber...

Ainsi l'action sociale est bien précieuse face aux attaques gouvernementales.

C'est pourquoi nous devons améliorer les conditions de vie de nos agents et nous devons les accompagner par une politique d'action sociale ambitieuse, innovante, et égalitaire sur tout le territoire rappelons que pour la CGT le budget de l'action sociale devrait représenter 3% de la masse salariale et des pensions...nous sommes loin du compte, c'est pourquoi nos investissements dans les différents domaines doivent être réfléchis et nous saluons le travail commencé par le nouveau chef de bureau, le budget est enfin pris en main pour l'optimiser.

Lors des conférences budgétaires, nous avons échangé avec des présidents de CRAS, engagés, porteurs d'idées novatrices, au fait des questions d'action sociale.

Tout ceci conforte l'idée que face aux exigences administratives et comptables, des moyens aussi bien en temps accordé qu'en matériel doivent être alloués. Les ARSC et les associations travaillent sans moyens et sans reconnaissance jusqu'à quelquefois la lassitude, l'abandon. Il est urgent de soutenir leurs actions.

Enfin, nous ne pouvons que souligner l'impréparation crasse du dossier du référencement. Les organisations syndicales ont été tenues à l'écart des cahiers relatifs au marché, des grilles de décision, du choix du prestataire tout cela pour terminer avec un prestataire qui ne fait plus partie de la MFP. Nous ne sommes pas les seuls, la défense, l'intérieur et l'éducation nationale sont dans le même bateau, ce n'est pas obligatoire d'y être adhérent mais cela fait bigrement désordre.

Le 15/03/2018